



2001-2005

Cinq années d'action municipale



Janvier 2006 - Numéro spécial
de Regard - Journal Municipal



S'éveiller, grandir, s'épanouir



Si l'éducation est avant toute chose le rôle des parents, Bondues tient également à assurer pleinement sa mission de ville éducative. En crèche, à l'école, pendant leurs loisirs ou dans leurs premières expériences d'adultes citoyens, nous souhaitons aider les jeunes à grandir. C'est dans ce but que nous avons élaboré la politique municipale en faveur de la jeunesse. Cohérente, parce qu'elle s'impose comme un fil conducteur dans toutes nos actions - de la petite enfance à l'adolescence -, volontariste et novatrice, cette politique affiche notre ambition : accompagner au mieux les besoins des parents ainsi que les souhaits et les projets de nos enfants. À leur(s) rythme(s).



Jusqu'à trois ans : éveil et motricité dans des espaces privilégiés

› La Maison de l'enfance

Elle aura pour vocation de doubler la capacité d'accueil actuelle de la crèche en la faisant passer de 22 à 45 enfants et de regrouper crèche, garderie et relais enfance dans un même lieu. L'équipement de 1 000 m², sur une surface totale de 3 500 m², correspond à un investissement de 2 500 000 €, financé par la Ville, la CAF et le Conseil Général. Le premier coup de pioche a été donné en octobre dernier. Son ouverture est prévue en janvier 2007.

› Les « assistantes maternelles » font étape

Le « relais enfance » est le nouveau service gratuit apporté aux assistantes maternelles, aux enfants dont elles ont la garde et aux parents. Le relais permet aux enfants de pratiquer des activités de motricité, d'expressions corporelles ou plastiques. Les assistantes maternelles bénéficient d'un lieu animé pour échanger, se documenter et obtenir des conseils techniques. Les parents et futurs parents y trouvent des informations sur ce mode d'accueil.

Accompagner par la qualité l'éducation de nos enfants

› Des équipements adaptés

Bien éduquer nos enfants, en leur offrant un enseignement de qualité, c'est commencer par les accueillir dans des écoles aux locaux adaptés et entretenus : nous avons construit un bureau pour la directrice, remis à neuf les terrasses et remplacé les fenêtres de l'école Van-der-Meersch ; réalisé les peintures, le carrelage des sanitaires, les faux plafonds et l'électricité aux écoles Maxence Van-der-Meersch et des Obeaux.

› Soutenir le périscolaire

Dans le souci d'apporter, toujours, un service de qualité, nous avons décidé de confier les actions péri et extra-scolaires à l'association CJB Accueil, avec laquelle nous travaillons en partenariat. En 2004, rue du Fort-Montagne, les locaux accueillant ces activités ont été réhabilités.

› 700 repas quotidiens

Depuis la rentrée 2004, les enfants des écoles Maxence-Van-Der-Meersch, des Obeaux, Saint-Joseph et Sainte-Marie bénéficient des repas cuisinés dans la cuisine centrale municipale rénovée qui répond ainsi aux nouvelles normes européennes. Dans les réfectoires, une « charte cantine » fait rimer pause dé-

Et s'il fallait ne retenir qu'une seule chose ?



jeuner avec respect. Elle a été élaborée en partenariat avec les enseignants, les hôtesses scolaires, les représentants des parents d'élèves et la municipalité regroupés en commission extra-municipale «Restauration». N'oublions pas non plus ce corps de bénévoles qui vient prêter main forte au personnel du restaurant scolaire pour assister les plus petits.

➤ Encourager les projets des écoles

À l'écoute de leurs projets, nous apportons aux écoles un soutien financier, logistique et humain (sorties pédagogiques, projets artistiques ou culturels, échanges internationaux, intervenante musique...) encourageant ainsi les initiatives favorisant l'éveil et la curiosité des enfants. Ceci grâce au dialogue instauré avec les directeurs, enseignants et parents d'élèves.

Former les citoyens de demain

➤ Locaux associatifs

À l'espace loisirs des Obeaux, dans un environnement naturel exceptionnel, les locaux associatifs accueillent depuis mars dernier, et dans des espaces plus grands et plus adaptés à leurs pratiques, les activités des centres de loisirs du CJB, des Scouts et Guides ainsi que celles d'autres asso-

ciations. Les centres de loisirs, confiés en totalité au CJB Vacances, proposent désormais sur l'ensemble des vacances scolaires des activités et stages variés.



➤ Antenne jeunes

Espace ressource, où l'on vient pratiquer une activité ou s'informer sur les loisirs, l'antenne jeunes propose également des permanences d'aide à l'emploi (recherche de formation, définition du projet professionnel, mise en réseau...).

➤ Conseil municipal des jeunes

Le mandat de ces 22 jeunes âgés de 11 à 16 ans a commencé au début de l'année dernière. Ils ont pour mission de proposer des actions, dont ils suivront les différentes étapes de réalisation.

«La délégation solidarité demande beaucoup de disponibilité, elle est très prenante mais combien gratifiante puisqu'elle permet d'aider les personnes en difficulté de manière ponctuelle pour certaines, plus régulièrement pour d'autres. Dans tous les cas, le suivi, la connaissance des dossiers et l'humain sont les éléments essentiels de cette délégation.»



Christiane Decanter, adjointe chargée de la solidarité, de la santé, du troisième âge, de la restauration, des cérémonies et réceptions en mairie

«Nous sommes dans une véritable démarche éducative et nous réussissons à le faire de la petite enfance à la jeunesse. Il y a encore beaucoup de travail, mais la dynamique est bien lancée.»



Éric Desreumaux, adjoint chargé de la jeunesse et des centres aérés

«Faire partie d'un conseil municipal, c'est une école de la démocratie. Il faut beaucoup d'écoute, de patience, de persévérance... Sans oublier le bon sens! L'engagement n'est pas simple: il appelle à faire des choix et donner des priorités. Mais tout ce travail est porteur de fruits!»



Marguerite Leblanc, conseillère municipale déléguée à la famille, à la petite enfance et aux TIC

«L'action la plus importante est sans doute l'élaboration de notre politique en faveur de la jeunesse. Ce document, remis aux associations partenaires, leur permet ainsi de construire leur projet pédagogique en cohérence avec notre politique en direction des jeunes. Il est le fruit d'un véritable travail en équipe très enrichissant.»



Anne-Catherine Derville, conseillère municipale déléguée aux écoles, au périscolaire et à l'enfance

2006-2008...



Protéger, sécuriser

› **Chemin Saint-Georges** : un mail parallèle à la route améliorera la circulation et la sécurité des piétons et des cyclistes. Les travaux démarreront avant la fin 2006.

› **Rues du Coquinage et de la Clé des Champs** : pour la sécurité des enfants fréquentant l'école Maxence-Van-Der-Meersch, nous prévoyons de passer ces voies en Zone 30, comme cela a été fait rue du Fort-Montagne.

› **Avenue du Général-de-Gaulle** : d'ici à janvier 2008, l'avenue du Général-de-Gaulle passera sous compétence du Département. Sur le long terme, la mise en place d'un micro-PDU (Plan de Déplacements Urbains) permettra d'améliorer progressivement la sécurité sur l'ensemble de l'avenue.

› **Police** : d'ici à fin 2007, la police municipale rejoindra ses nouveaux locaux place de l'Abbé-Bonpain. La télésurveillance de certains lieux sera étudiée.

Développer, créer, investir

› **Un bâtiment commercial** destiné à accueillir des activités de service verra le jour en 2006, avenue du Général-de-Gaulle, au niveau du rond-point de Castorama.

› **Une zone artisanale** est prévue le long de l'avenue du Général-de-Gaulle, à côté du magasin Champion.

› **Les 34 entreprises du Parc d'activités de Ravennes-les-Francs** seront raccordées à l'A22, en direction de la Belgique.

Préserver un cadre de vie harmonieux

› **Maison de retraite** : avec le Conseil Général qui en a la gestion, nous réfléchissons à son agrandissement. Ce projet d'extension porterait sur 15 lits supplémentaires pour malades désorientés et 15 autres lits pour handicapés vieillissants.

› **Drève du château** : propriétaire de ce terrain, la Ville a un projet d'habitat locatif que nous voulons intégrer parfaitement au paysage en répondant à nos exigences de mixité sociale.

› **Ferme de l'Hôtel** : ce patrimoine, à deux pas du centre de la commune, fait l'objet d'un projet entre une société d'HLM et une association d'insertion pour les personnes handicapées. Une opération qui permettrait de préserver cette ferme et de contribuer à réduire le déficit de logements adaptés aux personnes handicapées.

› **Logements** : les différents projets en cours ou à l'étude mentionnés page 18 contribueront à améliorer l'offre de logements dans un souci de mixité et de qualité.

Échanger, partager, comprendre

› **CCAS** : notre souhait est de le repenser et le restructurer. Plus accueillant, le Centre Communal d'Action Sociale devra répondre avec davantage d'efficacité aux besoins des habitants.

› **Espace culturel** : une salle de 350 places modulables, une salle de répétitions musicales, des salles de cours pour l'école de musique, des salles de réunions et d'activités pour les associations, un foyer : le futur Espace culturel ouvrira ses portes au second semestre 2007, si le chantier se déroule comme prévu.

S'éveiller, grandir, s'épanouir

› **Les écoles connectées** : nous poursuivons en 2006 le renouvellement du parc informatique des écoles primaires publiques commencé en 2005.

› **Maison de l'enfance** : 1000 m² de surface intérieure, quatre unités pouvant chacune accueillir quinze enfants, une grande salle de motricité et le regroupement de tous les services dédiés à la petite enfance... Son ouverture est prévue en janvier 2007, doublant ainsi notre capacité d'accueil d'enfants en crèche et halte-garderie.



Ensemble, poursuivons.